

LETTRÉ D'INFORMATION DU PASM

Bulletin d'information trimestriel du Projet d'Appui au Secteur de la Microfinance (PASM) en République centrafricaine



Un commerce de vêtements. Crédits photo : IRAM

PRINCIPAUX IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE

PAGE 2

LES MESURES PRISES PAR LES EN- TREPRENEURS FACE À LA CRISE

PAGE 3

CONCLUSIONS ET RECOMMANDA- TIONS DE L'ÉTUDE

PAGE 3

EN BREF

PAGE 4

Crise sanitaire et économique : quels impacts sur les activités des petits entrepreneurs de Bangui ?

Par l'équipe PASM/IRAM

En septembre 2020, le Projet d'appui au secteur de la microfinance a lancé une étude sur l'impact de la crise sanitaire et économique sur les activités des petits entrepreneurs de Bangui. L'objectif était d'essayer de comprendre s'il était toujours possible de continuer à prêter de l'argent à cette catégorie de clientèle en limitant, éventuellement, l'accès au crédit à certains secteurs d'activité.

Ainsi, une enquête auprès de 32 petits entrepreneurs qui avaient déjà obtenu un prêt d'un des EMF de la place ou dont le dossier était en cours d'instruction a permis de collecter les informations nécessaires pour évaluer l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 tant sur leurs activités que sur leur approvisionnement ou leur santé, ainsi que les mesures qu'ils ont prises pour tenter de parer à ces difficultés.

Les principaux impacts de la crise sanitaire et économique

Au moment des enquêtes, aucun des 32 entrepreneurs, de leurs conjoint·e·s ou de leurs enfants n'a déclaré avoir été malade de la COVID-19. Les conséquences de la pandémie sur leurs activités sont donc essentiellement économiques. La principale concerne les problèmes liés à la fermeture des frontières et à la restriction des mouvements dans le pays.

- **Près de la moitié des entrepreneurs (14 sur 32) ont connu des difficultés importantes dans leur approvisionnement.** Elles ont en général eu pour conséquence d'augmenter le prix d'achat de leurs marchandises. Dans de rares cas, certains n'ont pas pu s'approvisionner du tout et ont dû stopper leur activité (cas d'un vendeur de bidons d'huile effectuant habituellement un voyage par semaine sur le fleuve et vendant l'intégralité de sa marchandise à son retour).
- **La moitié des entrepreneurs ont subi des difficultés importantes de vente.** Ces difficultés peuvent être la conséquence d'une difficulté d'approvisionnement. Mais elles sont aussi la conséquence de l'augmentation des prix de vente et de la diminution de pouvoir d'achat de la population. Il est probable aussi que la marge brute des commerçants ait été en général réduite du fait de la hausse des prix des marchandises achetées et de la diminution du pouvoir d'achat des clients.

Enfin, deux débits de boisson ont dû arrêter leur activité du fait des mesures gouvernementales et pour 3 entrepreneurs la situation s'est améliorée au cours de la crise (taxi moto, fabricante et vendeuse de bouillie). L'analyse par secteur d'activité montre que l'ensemble des grands secteurs ont été touchés, mais de façon différente :



Secteur de l'alimentation : il a connu, en général, moins de difficultés d'approvisionnement à l'exception notable du vendeur de bidons d'huile), mais deux débits de boisson ont dû arrêter totalement leur activité durant plusieurs mois.



Secteur de l'habillement : les vendeurs de vêtements ont l'habitude de se rendre à Douala pour se réapprovisionner. Ils ont été fortement touchés par la fermeture de la frontière camerounaise mais ils ont réussi progressivement à réorganiser leur approvisionnement.



Secteur de la construction : il a aussi été impacté par la fermeture des frontières. Par ailleurs, il est probable que les dépenses liées à la construction aient été considérées par certains clients potentiels comme moins prioritaires que d'autres.



Secteur des fournitures scolaires : les vendeurs ont vu leurs ventes baisser du fait de la fermeture des classes.

La situation, qui a été difficile durant plusieurs mois, est aujourd'hui en nette amélioration du fait de plusieurs facteurs, et en particulier : de la levée de certaines interdictions par le Gouvernement ; du moindre respect ou du contournement des mesures d'interdiction (comme la fermeture des frontières) ; de la mise en place de nouveaux canaux d'approvisionnement par les entrepreneurs ; de la baisse des prix de vente des produits permettant aux clients d'augmenter leurs achats.

A noter enfin que 17 personnes sur les 32 interrogées ont bénéficié d'un prêt à court terme et sur ce total, 3 emprunteurs avaient, au moment de l'étude, plus d'une échéance de crédit en retard.

Les mesures prises par les entrepreneurs face à la crise

Face à la fermeture des frontières, et en particulier celle avec le Cameroun, les entrepreneurs ont su s'adapter en :

- **modifiant leur canaux d'approvisionnement** (remplacement des fournisseurs camerounais par des fournisseurs centrafricains du quartier du PK5) ;
- **confiant de l'argent** à des parents ou à d'autres commerçants disposant d'une carte de séjour au Cameroun ou d'une carte de réfugié pour acheter des marchandises au Cameroun (ces entrepreneurs avaient l'habitude de se rendre à Douala) ;
- **transférant de l'argent** à leurs fournisseurs via Express Union, Western Union ou par d'autres moyens pour recevoir les marchandises.
- **tentant de passer clandestinement la frontière.** Certains de ces entrepreneurs ont été arrêtés et ont dû verser de fortes sommes d'argent pour être libérés.

Beaucoup des entrepreneurs ayant souffert de la fermeture de la frontière avec le Cameroun ont déclaré être allé récemment à Douala ou vouloir y aller prochainement.

Aucun des entrepreneurs, y compris les plus touchés, n'a changé complètement d'activité. Certains se sont diversifiés comme ce commerçant en parfums qui a commandé à Dubaï du gel de main, des masques, des gants et des tensiomètres, ou encore cette vendeuse de fournitures de bureau, handicapée par la fermeture des classes, qui s'est mise à vendre de la viande boucanée. Enfin, un vendeur de tôles et ciment s'est recentré sur la vente de ciment du fait de la fermeture temporaire du grossiste en tôles.

Conclusions et recommandations

Cette enquête a permis d'avoir une idée de l'impact de la crise sur les activités des entrepreneurs. Il apparaît, sur l'échantillon étudié, que la moitié des entrepreneurs n'ont pas été fortement impacté par la crise économique entraînée par les mesures sanitaires et qu'une grande partie des autres sont arrivés à redresser progressivement leurs activités. Les entreprises touchées par la fermeture des frontières finissent souvent par trouver des solutions à leurs difficultés d'approvisionnement et de commercialisation. Les ventes recommencent à augmenter du fait d'un assouplissement des règles sanitaires. Cependant, encore environ 15 % des entrepreneurs continuent à rencontrer des difficultés importantes ou très importantes dans leur approvisionnement et/ou leurs ventes.

Cette enquête a aussi permis de vérifier que le redémarrage des octrois de crédit aux entrepreneurs pouvait reprendre avec prudence. L'ensemble des secteurs pouvait rester éligible mais en privilégiant une analyse au cas par cas. Les conditions d'approvisionnement et de vente de chaque entrepreneur doivent être bien analysées, comprises et évaluées sur le plan du risque, encore plus qu'avant la crise sanitaire. Ainsi, il est très important de chercher à savoir si les futurs emprunteurs n'ont pas contracté, durant la crise, de dette importante qu'il faudrait rembourser au cours de la phase de remboursement du crédit.

EN BREF...

Réunion du Comité technique du projet (CTP)

Le Comité technique du projet a tenu sa septième réunion le 12 novembre 2020, dans la salle de conférence NTI1 de l'Alliance Française de Bangui.

Accompagnement de la CEC Bozoum

L'Association Professionnelle des Etablissements de Micro Finance (APEMF) a effectué une mission d'appui technique du 2 au 7 Novembre 2020, en faveur de la CEC de Bozoum. L'objectif de cette mission était de réviser les textes juridiques pour les mettre en conformité avec la réglementation COBAC.

Formation par l'APEMF

L'APEMF a organisé, en décembre 2020, sa première session de formation qui a permis de former trente (30) personnes (membres du CNM, personnel de la DAFMAM et cadres des EMF) sur les notions de base en microfinance et sur les principales dispositions du règlement COBAC relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de microfinance dans la CEMAC.

Appui au développement de l'activité crédit du segment des professionnels des CMCA

La sixième mission d'appui technique en faveur des CMCA concernant le développement du produit de crédit pour le segment des professionnels a été réalisée du 2 au 12 Novembre.

Réunion du Comité National de Microfinance

Le Comité National de Microfinance a tenu le vendredi 11 Décembre 2020, dans la salle de réunion du Ministère des Finances et du Budget, sa 4e réunion de l'année 2020.

COMMENT CONTACTER LE PROJET ?



LES CONTACTS DE L'ÉQUIPE PROJET IRAM (MAITRISE D'OUVRAGE)

Jules Yawo ADZOH, Chef de Projet

Tél 72 83 32 44 / 75 91 33 32

Alliance française de Bangui

Jules.adzoh@pasm-rca.org / pasm@pasm-rca.org

Gilles GOLDSTEIN, Coordinateur au siège d'Iram
Développement

49 rue de la Glacière, 75013 Paris, France

Tél +33 1 44 08 67 62 / +33 1 44 08 67 67

g.goldstein@iram-fr.org

LES CONTACTS DE L'ÉQUIPE AFD (BAILLEUR DELEGUE DU FONDS BEKOU)

Xavier Lhote

lhotex@afd.fr

Route de la moyenne Corniche—Bangui

République Centrafricaine

#MondeEnCommun | www.afd.fr

